

OÙ LE DIRE

«S'il vous plaît... dessine-moi une commune»

Que voulons-nous? Quel est notre projet de société commun, à nous habitants de la vallée? Quels sont nos besoins? Quelles améliorations attendons-nous? Au fil des quatre forums qui auront lieu après chaque parution du journal INFusion, la population de la vallée sera invitée à discuter autour de sa vision d'Anniviers pour les prochaines années. Le premier forum aura lieu à Ayer, le jeudi 24 novembre 2005.

Modérateur du forum, François Parvex (SEREC) va donner la parole aux citoyens: «C'est à la population d'exprimer ses besoins et attentes, sa vision pour l'avenir.» Ce premier forum tournera donc autour de la question des services et du personnel communal.

Il invitera les participants à oublier momentanément les communes actuelles pour essayer de se projeter

dans le futur, pour «réfléchir à la manière d'organiser les services à l'échelle de la vallée, pour bénéficier de services meilleurs».

Avec la fusion des communes, on peut par exemple imaginer profiter pleinement de systèmes informatiques uniformisés, et voir les services de proximité devenir encore plus proches: internet permet d'amener de nombreux services à la maison.

L'e-banking qui progresse dans nos sociétés est un exemple applicable à d'autres services. «Nous essayerons de déterminer la fréquence d'utilisation des différents services. En fonction de cela, nous pourrions nous faire une idée des services qui doivent rester dans les villages, de ceux qui peuvent être centralisés quelque part (pas forcément au même endroit), et même ceux qui peuvent être fournis à la maison, grâce à internet et au téléphone.»

Tous les citoyens sont invités à participer au 1^{er} forum le jeudi 24 novembre 2005 à 20 h au Foyer Lyrette à Ayer (près de la patinoire)



«Supermarché ou projet de société?»

En 2001, Bernard Dafflon, professeur des finances publiques à l'Université de Fribourg, a répertorié 38 domaines de collaborations dans notre vallée. «Comment sont prises les décisions? Quel rôle réel, quelles influences possibles appartiennent encore aux communes individuelles?» Le professeur a fait l'exercice de peser les avantages et inconvénients entre la fusion des six communes d'Anniviers et le maintien d'un système de collaborations intercommunales. «On connaît les avantages traditionnels des collaborations intercommunales, on en méconnaît souvent les inconvénients - ou plutôt on évite d'en parler ouvertement», affirme-t-il. «Si vous considérez vos communes comme des sortes de supermarchés, où les contribuables et les citoyens prennent ou ne prennent pas les prestations et services publics offerts, alors vous avez certainement raison. Mais, la commune est-elle simplement un supermarché délivrant de l'eau, de l'école, des routes, des crèches, etc? Ou bien, la commune est-elle une collectivité solidaire, avec un projet de société - même simple, mais un projet qui concerne chacun et tous? Dans l'affirmative, on ne saurait se contenter de la juxtaposition de services comme le supposent les multiples formes de collaborations intercommunales, chacune fournissant une prestation. Même si les services

sont très utiles, cette forme d'organisation a aussi de gros inconvénients.»

Un déficit démocratique réel

L'inconvénient majeur, selon Bernard Dafflon, est le déficit démocratique. Quel rôle réel appartient encore aux citoyens lorsque les décisions sont prises dans de multiples commissions ou organes intercommunaux? Qui est prêt, et jusqu'à quand, à consacrer 38 soirées pour élaborer les budgets intercommunaux des collaborations existantes aujourd'hui? Et 38 autres soirées pour approuver des comptabilités intercommunales? «Une fusion de communes permettrait de restituer aux citoyens, et à l'assemblée primaire, les droits démocratiques qui leur appartiennent de fait». Dans le cas d'Anniviers, les tâches qui retourneraient au sein de la nouvelle commune concerneraient 27 domaines sur les 38 recensés, qui correspondent au quart des dépenses actuelles de fonctionnement. «Une commune unique ne ferait-elle pas sens, qui économiserait toute une série de réunions, de commissions pour élaborer des projets, régler les affaires courantes, et permettre aux citoyens, et non aux délégués, de choisir et de décider?»

Voilà d'intéressantes questions à débattre lors du forum du 24 novembre prochain.

Informations pratiques

D'ici à la votation de décembre 2006, vous avez différentes possibilités de vous exprimer. Les questions que vous poserez par écrit seront publiées, sans mention du nom de l'auteur, avec leur réponse, sur le site internet. **Ci-dessous vous avez un questionnaire que nous vous remercions de bien vouloir remplir et nous retourner et qui alimentera les discussions lors du forum.** Nous vous proposons:

Un site internet: www.anniviers.org où sont publiés le rapport du bureau SEREC, le journal INFusion, la «Foire aux questions», le texte de la Loi sur les communes et l'Ordonnance sur les fusions de communes, les résultats du sondage et tous les documents utiles à la compréhension du projet de fusion.

Une adresse e-mail: infusion@anniviers.org

Une adresse postale: INFusion - case postale 46 - 3961 Vissoie

Un numéro de fax: 027 475 60 31

Donnez-nous votre avis

Dans le document qui déterminera la ligne de conduite des autorités de la Commune d'Anniviers, le maintien des bureaux de l'administration communale dans les anciennes communes doit-il être inscrit? Si oui pour combien d'années?

Pensez-vous que la fusion pourrait avoir une incidence sur la qualité des services à la population? Si oui de quelle manière?

Quelles remarques ou propositions souhaitez-vous exprimer, en relation avec le thème des services de proximité et les ressources humaines?

En vue du 2^e thème, qui sera traité dans le prochain numéro d'INFusion et lors du 2^e forum: Estimez-vous que la Commune d'Anniviers, en étant une seule et grande entité, aurait plus de poids vis-à-vis de l'extérieur?

Impressum

INFusion est l'organe officiel de communication des Communes du Val d'Anniviers concernant le projet de fusion.
Le journal est distribué gratuitement à tous les ménages du Val d'Anniviers.
Conception: ComE⁴ - Icoigne
Rédaction des textes: Danielle Emery Mayor - Paul Vetter
Mise en page: Sergio Pardo